

## **2<sup>ème</sup> REUNION COMITE de QUARTIER C1 du 08/09/16 salle de l'EVECHE**

**Présents** : Claudine MAZELIER, Martine LINDEMANN, Claudette AUBRY, Alain GUYARD, Anthony APRIKIAN, Maurice MERABET.

**Absents excusés** : Béatrice GUYARD (représentée par son époux), Jean-Noël BADEA.

### **Préambule :**

Cette seconde réunion a surtout porté sur la forme. L'ensemble des participants souhaitant partir sur des fondations solides (cadre de cohérence, prérogatives, charte...).

#### **1. REPRESENTATIVITE DU COMITE DE QUARTIER C1.**

L'objectif visé pour la composition du comité de quartier est un minimum de 12 personnes. Actuellement le groupe possède 8 personnes. M. Bruno De DIANOUS s'est proposé pour renforcer l'équipe. Ses coordonnées seront transmises à l'équipe COM de la municipalité. Un contact a été pris avec M.Foued BOUKORS (sa participation est à confirmer). Ces 2 candidatures permettrait d'avoir un comité de quartier représentatif géographiquement. En effet M. DE DIANOUS représenterait le quartier NOTRE DAME et M. BOUKORS le quartier du RESSEGUIN.

#### **2. CHARTE**

Avec le souci d'être acteurs, il a été décidé de rédiger une charte et de la soumettre à M. Romain ENTAT représentant la Municipalité, pour avis. Chacun des membres fera des propositions qui seront synthétisées et transmises à M. Romain ENTAT. Un délai de 15 jours lui sera donné afin qu'il puisse analyser notre projet. Une réunion avec lui sera alors déclenchée afin de finaliser notre charte. Des exemples de charte (comité des sages, autres municipalités) sont en possession des membres du Comité.

### 3. PERIODICITE DES REUNIONS :

Il a été acté que les réunions se tiendraient les premiers jeudis du mois exceptée la prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 13 octobre. L'horaire de début de réunion est fixé à 17h30 ou 18 heures (à fixer). La durée des réunions est 1h30 maximum. Il est possible que, lors de la période de mise en place, d'autres réunions soient déclenchées mais la règle générale en période de croisière devrait être de l'ordre d'une par mois.

### 4. COMMUNICATION :

Dans un premier temps, et ce dès ce week-end, les membres de l'équipe distribueront les flyers imprimés par le service COM aux commerçants du quartier C1 (Place de la Libération, Grand 'Rue, Rue des Ecoles, Place du Marché...).

Les personnes volontaires pour rejoindre le Comité de quartier C1 pourront s'adresser au service COM qui les aiguillera vers le référent. Une distribution exclusive de flyers sera alors réalisée dès que possible par les membres portant à la connaissance des habitants du quartier les éléments que nous déciderons (nom du référent, mission du comité, limite du quartier...).

### 5. APPELLATION DU QUARTIER C1 :

A l'unanimité et avec beaucoup d'enthousiasme, les membres du comité ont suivi la proposition faite par notre « petit jeune » Anthony APRIKIAN à



savoir le quartier C1 deviendra « **COEUR DE VILLE** » . Un logo accompagnant nos courriers pourrait y faire apparaître un cœur et un ou des éléments forts de l'identité de SAINT PAUL.

### 6. REFERENT et SUPPLEANT :

Il a été acté qu'il ne fallait pas attendre d'avoir un groupe plus étoffé pour désigner un référent et son suppléant. A l'unanimité, Maurice MERABET a été désigné référent et Alain GUYARD suppléant. Bien entendu dès que le groupe sera complet cette organisation pourra être remise en cause à tout moment (désolé pour la parité, on fera mieux la prochaine fois !).

## 7. COMPTE-RENDU :

Toujours dans un souci de réactivité, notre organisation dans la rédaction du compte-rendu sera la suivante : une rédactrice ou un rédacteur sera désigné en amont de la réunion (sur la base du bénévolat). Il fera valider, en fin de réunion, les grandes lignes et les idées forces. Il transmettra dans les 48h le compte-rendu au service COM et à l'ensemble du groupe. On privilégie la réactivité et on sera tolérant s'il y a quelques imprécisions.

## 8. SUIVI des DECISIONS :

Un outil (classeur ou excel) sera réalisé afin de gérer le suivi des propositions faites par le groupe.

## 9. DIVERS :

Globalement, ce qui ressort des attentes du groupe est résumé par les termes « bien vivre à Saint Paul ». Des idées forces et récurrentes se dégagent :

- Le centre intra-muros en zone piétonnière (aux exceptions près).
- Revoir les cours extra-muros :
  - ✓ Cours des Platanes : sécurité piétonnière.
  - ✓ Courreau : supprimer des places de parking, redonner un caractère allée provençale.
  - ✓ Pour ces 2 cours et pour l'ensemble du centre-ville faire respecter les limitations de vitesses.
- Une politique générale des stationnements est à établir. Cela passe par un recensement des stationnements et une refonte complète (cours extra-muros, rue montant au Châteaux...).
- Des demandes sont faites pour connaître certains paramètres météo comme la qualité de l'air. Certains habitants aimeraient aussi connaître la température et la vitesse du vent.
- Il serait judicieux de connaître le nombre d'habitants des comités de quartiers et leur caractéristiques (nombre de commerçants, nombre d'écoles et d'enfants scolarisés, âge des habitants...).

***FELICITATIONS A TOUS LES PARTICIPANTS POUR LE NOMBRE ET LA QUALITE DES DECISIONS PRISES DANS LE RESPECT DU TEMPS (1H30).***

***PS : un prochain dessein engageant les propriétaires de chiens à respecter la propreté des rues sera dévoilé !!!***